

sera départi dans les garnisons pour aller de là battre la campagne et courir le pays. Le reste des dix-neuf mille livres sera employé en achat d'armes, de munitions de guerre et au soulagement des sauvages, suivant les ordres du Conseil de Québec. Outre ce camp volant, le Roi permet de faire passer tous les ans au pays des Hurons une compagnie composée de ceux des habitants qui auraient le désir d'y aller à leurs frais pour servir d'escorte tant aux Hurons qui seront venus à la traite qu'aux missionnaires, qui ne peuvent plus s'y rendre sans ce secours. Et pour donner à cette Compagnie de volontaires le moyen de subsister, le Roi leur permet le négoce des pelletteries durant leur voyage, à la charge de les rapporter aux magasins du pays pour le prix qui aura été fixé par le Conseil de Québec.

XXXVI.

Murmures contre M. d'Ailleboust. Mort de M. de Répentigny.

Les changements que nous énumérons ici, quoique tous dans l'intérêt public, ne furent pas cependant goûtés par quelques particuliers, qui devaient sans doute en recevoir du dommage, en se voyant déçus de leurs prétentions. Quelques-uns de ces derniers, qui allaient retourner en Canada sur les vaisseaux de la flotte, en prirent même occasion de se montrer ouvertement opposés à M. d'Ailleboust ; et il semble que M. de Répentigny, jusqu'alors Général de cette flotte, était du nombre des mécontents. Du moins le Roi, informé des oppositions faites à M. d'Ailleboust, nomma celui-ci Général de la flotte, pour ce voyage seulement, sans que sa nomination dût tirer à conséquence pour l'avenir ; en même temps il lui donna le pouvoir de nommer les Commandants de vaisseaux qu'il aurait pour agréables ; et quant à M. de Répentigny, il déclara qu'il ne serait Général de la flotte qu'au prochain retour en France des mêmes vaisseaux. Cette mesure sévère, qui réduisait M. de Répentigny à faire la traversée, cette fois, comme simple particulier, était de nature à l'affecter beaucoup. Il tomba malade dans la traversée et mourut même avant que la flotte fût arrivée à Québec.

XXXVII.

M. d'Ailleboust succède à M. de Montmagny comme Gouverneur général.

Le 20 août, fête de saint Bernard, M. d'Ailleboust arriva devant ce poste, et fut reçu comme Gouverneur général avec tout l'appareil usité en pareille rencontre. Les principaux du pays le complimentèrent ; et les sauvages qui se trouvaient présents lui firent une petite harangue, qui fut interprétée par un Religieux de la Compagnie de Jésus. Le P. Lallemand fait remarquer que M. de Montmagny, dès qu'il eut connaissance de son rappel, ne se contenta pas de l'accepter avec le respect et l'honneur dus à la volonté du Roi et à celle de la Reine ; mais que, de plus, il fit paraître une *généreuse magnanimité*, en ordonnant qu'on disposât toutes choses pour